

N° 2023-188

OBJET :

*Construction du nouveau siège de la
CCHC – Attribution du marché public
de maîtrise d'oeuvre*

L'an deux mil vingt-trois, le 14 novembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Seytroux, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 8 novembre 2023

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRONAT Maryse.

MM. TROMBERT Fabien, DUPIEUX Gilbert, VINET Philippe, VUAGNOUX Jean-Louis, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :20
pour :19
contre :01
abstention :00

Procuration a été donnée par BUET Manuelle à DUPIEUX Gilbert.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle le projet de construction du nouveau siège de la CCHC, projet qui a fait l'objet d'une consultation de maîtrise d'oeuvre via un concours restreint sur esquisse. Il fait part de la proposition faite par le jury, réuni le 20 octobre 2023, d'attribuer le marché au groupement constitué autour de X'TO ARCHITECTES (mandataire) sur la base d'un forfait provisoire de rémunération, avant négociation, de 411 340 € HT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à la majorité,**
- **décide** d'attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre au groupement constitué autour de X'TO ARCHITECTES,
- **charge** Monsieur le Président de mener les négociations,
- **autorise** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le marché de maîtrise d'oeuvre avec le groupement constitué autour de X'TO ARCHITECTES.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président
Fabien TROMBERT



Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

